

## 1.2 Revenu disponible brut et pouvoir d'achat des ménages

En 2017, le **pouvoir d'achat du revenu disponible brut** (RDB) des ménages ralentit (+ 1,3 % après + 1,8 % en 2016). Si le revenu disponible en euros courants progresse plus fortement que l'an passé (+ 2,6 % après + 1,7 %), le rebond prononcé des prix (+ 1,3 % après - 0,1 %) (du fait notamment de la hausse du prix des hydrocarbures) limite la hausse du pouvoir d'achat.

La rémunération totale des salariés (y compris cotisations sociales employeurs) progresse plus vite en 2017 qu'en 2016 (+ 3,0 % en euros courants après + 1,7 %). Les salaires nets accélèrent (+ 3,0 % après + 1,8 % en 2016) tant en raison de la meilleure tenue de l'emploi salarié (+ 1,2 % après + 0,8 %) que d'une croissance plus forte du salaire net moyen par tête (+ 1,8 % après + 1,0 %). Les cotisations sociales progressent en lien avec l'évolution de la masse salariale. Les revenus des entrepreneurs individuels sont quasi stationnaires en 2017 (+ 0,1 %) et restent encore 8 % inférieurs à leur niveau de 2008.

En 2017, les revenus du patrimoine (constitués des loyers réels et des **loyers imputés**, ainsi que des revenus financiers) se redressent (+ 4,1 % après - 0,3 % en 2016). En effet, après trois années de baisse (- 15,9 % entre 2013 et 2016), les revenus tirés des placements en assurance-vie augmentent très fortement (+ 10,3 %). Par ailleurs, la poursuite de la baisse du taux moyen sur les crédits immobiliers se traduit par une progression de 3,7 % des revenus tirés des loyers (nets de services d'intermédiation financière). Enfin, les dividendes perçus par les ménages progressent modérément (+ 1,4 %).

Après avoir constamment ralenti entre 2012 (+ 8,9 %) et 2016 (+ 1,0 %), les impôts

courants sur le revenu et le patrimoine payés par les ménages accélèrent (+ 2,3 %), tirés à la hausse par des recettes supplémentaires de CSG.

Les prestations sociales en espèces reçues par les ménages progressent au même rythme qu'en 2016 (+ 1,9 % contre + 1,8 % en 2016). Les dépenses d'indemnisation du chômage décélèrent sous l'effet du ralentissement du nombre de chômeurs et d'une baisse du taux de couverture. En revanche, les prestations familiales et les dépenses d'assurance maladie accélèrent légèrement. Les prestations vieillesse augmentent au même rythme qu'en 2016.

Les **dépenses « pré-engagées »** sont celles réalisées dans le cadre d'un contrat difficilement renégociable à court terme (dépenses de logement ou de téléphonie par exemple). Leur part dans les dépenses de consommation des ménages a plus que doublé entre 1959 et 2009, mais reste relativement stable depuis. Elles représentent aujourd'hui près de 30 % du RDB des ménages. Le pouvoir d'achat du **revenu « arbitral » des ménages** augmente (+ 1,7 %) plus vite que le pouvoir d'achat du RDB pour la quatrième année consécutive. En effet, les dépenses de consommation « pré-engagées » sont moins dynamiques que le RDB des ménages (+ 2,2 % contre + 2,6 %).

Le pouvoir d'achat est une grandeur macro-économique. Pour approcher une mesure plus individuelle, il faut tenir compte du nombre et de la composition des ménages en rapportant l'évolution du pouvoir d'achat à celle des **unités de consommation** (UC). En 2017, le pouvoir d'achat du RDB par UC progresse de 0,7 % et revient à son niveau de 2009. ■

### Définitions

Le **revenu disponible brut des ménages** (RDB) comprend les revenus d'activité (rémunérations des salariés et revenu mixte) et les revenus du patrimoine, augmentés des prestations sociales hors transferts en nature et diminués des impôts et cotisations sociales versés. L'évolution du **pouvoir d'achat du RDB** mesure l'évolution du RDB, corrigée de l'évolution du prix des dépenses de consommation des ménages.

**Revenu « arbitral » des ménages** : différence entre leur revenu disponible brut et les **dépenses de consommation « pré-engagées »**.

**Loyers imputés, unités de consommation, dépenses de consommation « pré-engagées »** : voir *annexe Glossaire*.

### Pour en savoir plus

- *L'Économie française*, coll. « Insee Références », édition 2018.
- « Les comptes de la Nation en 2017 – Le PIB accélère (+ 2,2 % après + 1,2 %), le pouvoir d'achat des ménages augmente modérément », *Insee Première* n° 1697, mai 2018.

# Revenu disponible brut et pouvoir d'achat des ménages 1.2

## 1. Revenu disponible, revenu arbitrage des ménages et évolution de leur pouvoir d'achat par unité de consommation

		2013	2014	2015	2016	2017
<b>Revenu disponible brut (en milliards d'euros)</b>	<b>a</b>	<b>1 298,0</b>	<b>1 315,1</b>	<b>1 330,8</b>	<b>1 353,3</b>	<b>1 389,0</b>
Dépenses de consommation « pré-engagées »	b	386,7	386,9	393,8	399,1	407,8
Revenu « arbitrage »	a - b	911,4	928,2	937,0	954,2	981,2
<b>Évolutions (en %)</b>						
<b>Du revenu disponible brut</b>						
Du revenu « arbitrage »		-0,5	1,3	1,2	1,7	2,6
De l'indice du prix de la dépense de consommation finale des ménages		-1,6	1,8	0,9	1,8	2,8
De l'indice du prix de la dépense de consommation finale des ménages autre que « pré-engagée »		0,6	0,1	0,3	-0,1	1,3
<b>Du pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages<sup>1</sup></b>						
Du pouvoir d'achat « arbitrage » des ménages <sup>2</sup>		0,9	-0,2	0,0	-0,3	1,1
Du nombre d'unités de consommation		-1,2	1,2	0,9	1,8	1,3
<b>Du pouvoir d'achat du revenu disponible brut par unité de consommation<sup>1</sup></b>						
Du pouvoir d'achat « arbitrage » par unité de consommation <sup>2</sup>		-2,5	2,0	1,0	2,1	1,7
		0,7	0,7	0,6	0,6	0,6
		-1,8	0,6	0,3	1,2	0,7
		-3,2	1,4	0,3	1,5	1,1

1. L'évolution calculée au sens de la comptabilité nationale est déflatée à l'aide de l'indice du prix des dépenses de consommation finale des ménages.

2. L'évolution calculée est déflatée à l'aide de l'indice du prix des dépenses de consommation non « pré-engagées » des ménages.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

## 2. Du revenu primaire au revenu disponible des ménages

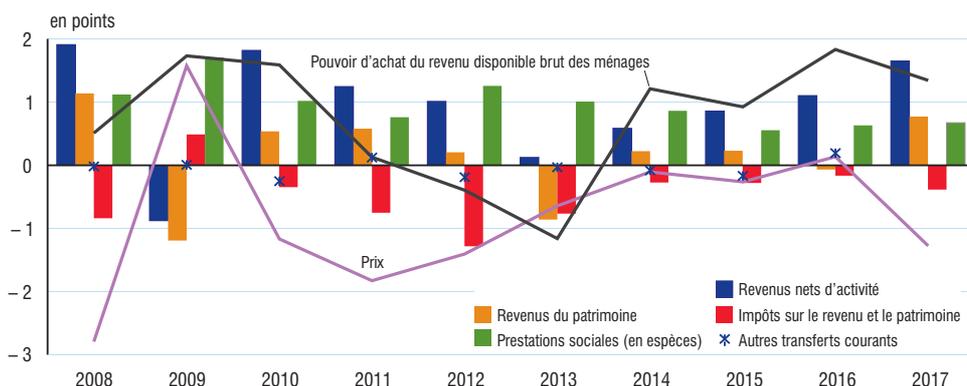
		En 2017		Évolution en valeur (en %)	
		Montant (en Md€)	Part dans le revenu disponible brut (en %)	2016	2017
Rémunération des salariés	1	1 216,2	87,6	1,7	3,0
<i>dont salaires et traitements bruts</i>		<i>890,3</i>	<i>64,1</i>	<i>1,9</i>	<i>3,1</i>
Revenu mixte	2	121,4	8,7	0,6	0,2
<i>dont entrepreneurs individuels</i>		<i>115,2</i>	<i>8,3</i>	<i>0,5</i>	<i>0,1</i>
Revenu du patrimoine	3	266,1	19,2	-0,3	4,1
<b>Revenu primaire</b>	<b>4=1+2+3</b>	<b>1 603,6</b>	<b>115,5</b>	<b>1,2</b>	<b>3,0</b>
Impôts sur le revenu et le patrimoine	5	-226,7	-16,3	1,0	2,3
Cotisations sociales salariés et non-salariés versées	6	-159,1	-11,5	1,9	3,2
<i>dont cotisations sociales à la charge des salariés</i>		<i>-128,7</i>	<i>-9,3</i>	<i>2,9</i>	<i>3,7</i>
Cotisations sociales employeurs versées	7	-325,8	-23,5	1,0	2,9
Prestations sociales reçues en espèces	8	495,4	35,7	1,8	1,9
Solde des autres transferts courants (reçus moins versés)	9	1,6	0,1	n.s.	n.s.
<b>Revenu disponible brut (RDB)</b>	<b>(4+5+6+7+8+9)</b>	<b>1 389,0</b>	<b>100,0</b>	<b>1,7</b>	<b>2,6</b>

Champ : France.

Note : la rémunération des salariés recouvre les salaires et traitements bruts et les cotisations sociales à la charge des employeurs.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

## 3. Contributions à l'évolution du pouvoir d'achat des ménages



Champ : France.

Lecture : en 2017, les revenus du patrimoine en euros courants contribuent pour + 0,8 point à la progression du pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages, les prix ayant une contribution de -1,3 point.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.